

# HONORAIRES DE L'AGENCE

(T.V.A. incluse)

## « VENTES »

### REMUNERATION

*Pourcentage appliqué sur le montant de la transaction*

MONTANT DE LA TRANSACTION	LOCAUX A USAGE D'HABITATION OU PROFESSIONNEL	LOCAUX A USAGE COMMERCIAL OU INDUSTRIEL	TERRAINS A BATIR	CESSION DE BAIL		
Jusqu'à 30 000 €	20 %	20 %	%	20 %	%	%
De 30 001 à 76 000 €	15 %	15 %	%	15 %	%	%
De 76 001 à 122 000 €	10 %	10 %	%	10 %	%	%
De 122 001 à 185 000 €	7 %	10 %	%	10 %	%	%
De 185 001 à 300 000 €	6 %	10 %	%	10 %	%	%
De 300 001 à 2 500 000 €	5 %	10 %	%	10 %	%	%
De 2 500 001 à 5 000 000 €	4,5 %	8 %	%	8 %	%	%
De 5 000 001 à 8 000 000 €	4 %	6 %	%	6 %	%	%
De 8 000 001 à 20 000 000 €	3%	4 %	%	%	%	%

Conformément aux usages locaux et sauf convention expresse différente entre les parties (indiquée au mandat), la rémunération sera à la charge de la partie indiquée ci-contre. →

### CHARGE DE LA REMUNERATION

DE L'ACQUEREUR (exceptionnellement du Vendeur)